

Perpignan, le 18 novembre 2014

**PROCES-VERBAL N° 51/2014 DE LA REUNION
DU COMITE DIRECTEUR
SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014
TC TOULOUGES**

Le procès-verbal du Comité Directeur n° 50/2014 du 31/08/2014 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRESIDENT:

Présents: Bernard MASSINES

Muriel ESPINAS – Denise FARJON – Suzanne LECHAT - Viviane LE GALL – Marie-Jo LE MORVAN – Laurence MONSERRAT - Elisabeth NIGAY –Jean-Luc CARMIGNAC - Bruno CAZETOU – Alain FOUCHER – Cyril GASCHT – Juan GOMEZ – Jean GARCIA - Louis LIME - Jacques MABRU – Patrice MORA – Gérard OBERTI – Yannick SAFONT - Robert SOLE – Thierry THADEE – Maxime VIDAL.

Excusés : Isabelle AUMONT - Véronique CARLE - Audrey MENARD - Nathalie NICOLAU – Coralie RIGUAL PRATS - Pascale SERET – Cécile VALAUDE - Francis ESPINAS - Christophe CABALE – Pierre-Henri LOUVARD.

Absents : Stéphanie MERCIER.

INTERVENTION DU PRESIDENT:

Bernard MASSINES ouvre la séance en précisant que l'assemblée générale du Comité aura lieu le 30 novembre 2014 à la Chapelle Saint Mamet à Saint Estève à 9 h 30. (1^{er} rond-point à gauche).

Le président remercie toutes les personnes qui se sont investies pour le tournoi national 12 ans des petit Capellans à st Cyprien pour le tournoi international junior 17/18 ans et pour le rassemblement des 8-9 10 ans les 8 et 9 novembre 2014.

Trésorerie : Thierry THADEE présente les comptes du comité en présence de Vincent JARDY, Commissaire aux Comptes.

- 225 560 euros de ressources
- 228 769 euros de dépenses
- Budget prévisionnel de 231 030 euros

Les différentes lignes comptables sont expliquées.
Les comptes sont approuvés à la majorité.

Monsieur CAZETOU Bruno s'abstient.

Monsieur Louis LIME vote contre et souhaite consulter des pièces complémentaires.

Bernard MASSINES propose aux membres présents de récompenser les clubs dont le nombre de licenciés a augmenté durant la saison 2013-2014. Cette dotation sera donnée lors de l'assemblée générale de la manière suivante :

- De 1 à 4 licences : 3 tubes
- De 5 à 9 licences : 5 tubes
- De 10 à 14 licences : 10 tubes
- De 15 à 19 licences : 15 tubes
- De 20 à 29 licences : 20 tubes
- De 30 à 39 licences : 30 tubes
- Et + de 40: 1 carton

Année de référence : 30 septembre 2013 par rapport au 30 septembre 2014.

Ne seront récompensés que les clubs présents à l'assemblée générale et uniquement ce jour-là.

Cette proposition est acceptée et validée par les membres du comité directeur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 h 00

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES